

## Appel à contributions : Les fermes briardes, un patrimoine commun

« Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine » (André Chastel)



### Bref aperçu historiographique

Les années 1950-1970 ont été un moment fort pour les fermes briardes du pays de Coulommiers-pays de Brie. En même temps que la déprise agricole s'accroissait en France et que les exploitations agricoles étaient parfois réunies, la conscience d'un patrimoine architectural rural se renforçait.

Dans la lignée de la création en 1937 du Musée des Arts et Traditions populaires par Georges-Henri Rivière (1897-1985), son ami Roger Lecotté (1899-1991), très attaché à la Brie, mena en 1941 une enquête sur le mobilier traditionnel paysan en Seine-et-Marne, particulièrement en Brie appelé le chantier d'inventaire n°1425. Il anima avec Georges Goetz (1910-2001) l'Association des Amis des Arts et Traditions de la Brie créée en 1959 à la Ferté-sous-Jouarre et à l'origine de la création du musée briard de Jouarre<sup>1</sup>. En 1975, à Mortcerf était créée l'association *Architecture et environnement briards* sise au Manoir des oiseaux. Ses statuts indiquaient vouloir « établir un programme d'information et d'action pour que soient respectés le patrimoine architectural et l'environnement en Brie ; pour que soit recherchée une architecture contemporaine puisant ses racines dans la tradition locale, mais ouverte aux progrès de la technique, afin d'offrir aux hommes du XX<sup>e</sup> siècle un cadre de vie conforme à leurs aspirations à des

<sup>1</sup> Michel VILIANE VINCENT, *Maisons de Brie et d'Île-de-France*, Etripilly, Presses du Village Christian de Bartillat, 1981 (2005<sup>3</sup>), p. 18-19 : pour un rappel de l'historique de la reconnaissance d'un style briard en architecture.

prix accessibles à tous»<sup>2</sup>. Différentes expositions se sont intéressées au patrimoine briard comme celle sur la Brie d'autrefois durant l'été 1976 à la commanderie des Templiers de Coulommiers organisée par l'*Association des Amis du Musée du papier*.

Les années 1960-1970 sont une décennie importante pour les études sur la France rurale et les écomusées<sup>3</sup>. Vecteur de patrimonialisation des arts et traditions populaires issus du monde rural, l'écomusée est « une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent. »<sup>4</sup> C'est dans cette veine que le musée départemental de Seine-et-Marne ouvre ses portes en 1995, conçu comme un musée de société qui présente notamment les savoir-faire liés aux métiers agricoles dont certains objets font partie des collections du musée.

En 1964, la création de l'Inventaire général étend à l'architecture rurale la notion de richesse monumentale. La création des Conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) en 1977 sensibilise les pouvoirs publics à ce type d'architecture et la loi de 1977 fait de l'architecture une « expression de la culture ».

Progressivement, une réflexion s'opère sur l'intérêt patrimonial du bâti agricole : moins spectaculaire que le bâti monumental du territoire (châteaux, églises, constructions industrielles, etc.), il n'en demeure pas moins un élément caractéristique de notre patrimoine commun.

Si l'étude d'inventaires après-décès de la Brie a renouvelé l'histoire sociale et matérielle des campagnes briardes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>5</sup>, l'architecture reste peu étudiée de façon systématique et diachronique, alors que le territoire connaît réellement depuis peu de temps des fouilles archéologiques de type préventif en lien avec le développement du territoire<sup>6</sup>. G. Béaur rappelle que la Brie est caractérisée dès l'époque moderne par des grandes fermes céréalières de plateau et de petits vigneron dans les vallées<sup>7</sup>. Dans son essai consacré à l'architecture briarde en lien avec le CAUE de Seine-et-Marne, M. Vincent<sup>8</sup> distingue les grandes exploitations agricoles des plateaux organisées autour de fermes monumentales (de 100 à 300 ha et plus) et les petites exploitations des vallées et des coteaux aménagées autour de petites fermes ou de « bricoles ».

Les bâtiments de la ferme briarde s'organisent autour d'une vaste cour fermée de forme carrée ou rectangulaire. Une grand-porte orientée au sud donne accès à la cour et une seconde porte charretière est percée au nord face à la porte principale. Le corps de logis de deux niveaux est orienté à l'est et domine les bâtiments de l'exploitation (étables, écuries, bouverie, bergerie, granges, remise, poulailler, etc.). Certaines fermes, souvent

---

<sup>2</sup> Site du Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE), consultée le 6 mars 2026.

<sup>3</sup> DUFOUR 2020, p.13.

<sup>4</sup> Définition de la Fédération des écomusées et des musées de sociétés, citée par MADELINE 2007, p. 185, note 19.

<sup>5</sup> BAULANT 2006.

<sup>6</sup> TROCHET 2006, p. 215 et suivantes : lire l'article de Jean-Yves DUFOUR et Séverine HUARD, « Premières contributions archéologiques à la connaissance de l'habitat francilien : fin du Moyen Âge-début du XXe siècle », à partir de la fouille de la maison du Meunier à Roissy-en-France (Val d'Oise) et la ferme du Colombier à Varennes (Seine-et-Marne), selon les techniques de l'INRAP.

<sup>7</sup> BÉAUR 2017.

<sup>8</sup> VILIANE VINCENT 2005.

les plus anciennes, sont fortifiées et les fermes d'origine seigneuriales peuvent abriter un pigeonier, parfois associé à une bergerie.

Entre les vallées de la Marne et des deux Morin, plusieurs fermes remarquables sont assez connues comme la ferme de Nolongue ou celle du Glairêt à Jouarre, la ferme de Bois-Gauthier à Aulnoy ou encore la ferme du château de Doue. Si le caractère monumental de la commanderie des Templiers s'explique d'abord par sa fonction au Moyen Âge, le site connaît une réaffectation au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il est converti en ferme.

D'autres sont plus modestes et témoignent d'exploitations aux tailles plus réduites (inférieures à 100 hectares). Certaines sont appelées des « bricoles ».<sup>9</sup> La plupart du temps composée d'un seul bâtiment en travées, elle abrite le corps de logis et les bâtiments réservés à l'activité (écurie, grange, etc.). Caractéristiques de ce type d'architecture, citons la ferme sise Cour du Palais à La Celle-sur-Morin, celle du Plessier des Écoliers à Signy-Signets, une ancienne bricole à Villeneuve-sous-Bois (commune de Saint-Denis-lès-Rebais) ou encore la ferme de Champs-la-Bride à La Trétoire.

Les granges et dépendances complètent parfois l'exploitation et sont utilisées aussi bien pour stocker le matériel agricole à l'abri des intempéries que pour entreposer les récoltes. Un exemple de grange charretière est visible dans la ferme du Domaine à Doue et une autre située dans un champ près de l'obélisque de Mauperthuis en lisière de la forêt de Malvoisine.

En faisant appel aux bénévoles de l'association pour participer à un recensement (non exhaustif) des fermes briardes reconverties ou non et en incitant les archéologues, les historiennes et historiens à enquêter sur les fermes et corps de fermes présents sur notre territoire, le présent appel a pour objet de valoriser ce patrimoine architectural vernaculaire pour mieux prendre conscience de sa richesse artistique et historique. C'est pourquoi cet appel à contributions propose trois axes différents.

### **AXE 1 : Les fermes briardes, un objet du patrimoine artistique et culturel**

L'architecture des fermes briardes s'inscrit dans le paysage agricole de la Brie laitière et céréalière. Les contributions pourront analyser les techniques de maçonnerie et de charpenterie ainsi que les matériaux utilisés liés au contexte économique et géologique de la Brie, notamment la meulière, la pierre de taille, les briques de terre crue ou encore les terres cuites architecturales (TCA). Le développement de certaines grandes exploitations agricoles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a pu s'accompagner d'activités industrielles liées à la création de matériaux de construction, notamment les tuileries produisant tuiles et briques.

L'étude du bâti, des charpentes, des couvertures et des dispositifs techniques propres aux bâtiments agricoles — grandes ouvertures de granges, systèmes de stockage, aménagements liés aux animaux — constitue également un champ d'analyse important. À ce titre, une attention particulière pourra être accordée aux terres cuites architecturales (TCA) utilisés pour le faîtage, pour la couverture ou en maçonnerie (couleurs, glaçures, présence de marques).

---

<sup>9</sup> VILIANE VINCENT 2005<sup>3</sup>, p. 120.

Les contributions pourront également interroger les logiques d'organisation spatiale des exploitations, en analysant la disposition des bâtiments au sein des fermes. Enfin, cet axe encourage l'étude des transformations architecturales au fil du temps ou des adaptations aux nouveaux usages, notamment pour les fermes transformées en logements. Les fermes briardes ne sauraient être abordées comme de simples édifices isolés. Elles relèvent d'un patrimoine rural, architectural et paysager, façonné par les usages agricoles, les adaptations successives, les savoir-faire constructifs et les dynamiques d'occupation du sol.

### **AXE 2 : Les fermes briardes, un objet d'histoire**

Les fermes briardes constituent également un objet d'étude pour l'histoire économique, sociale et foncière du territoire.<sup>10</sup> Les contributions pourront s'appuyer sur les sources d'archives, notamment celles conservées aux Archives départementales de Seine-et-Marne (terriers, baux à ferme, cadastres, archives notariales ou recensements), afin d'éclairer l'histoire des exploitations agricoles, de leurs propriétaires et des fermiers qui les occupaient.

Les recherches pourront également s'intéresser aux transformations intervenues entre le XIXe et le XXIe siècle, qu'il s'agisse des mutations du monde agricole, de l'évolution des structures foncières ou de la disparition progressive de certaines exploitations.

Ces travaux pourront aussi mobiliser des sources archéologiques, notamment en lien avec certaines fouilles menées au niveau local par l'INRAP, afin d'étudier l'implantation d'exploitations agricoles dès le Moyen Âge. Les données issues des prospections archéologiques pourraient être mobilisées pour évoquer le réseau et la dynamique de peuplement à des périodes plus anciennes, peut-être antiques.

### **AXE 3 : Les fermes briardes, un objet de représentation**

Les fermes briardes ont également fait l'objet de nombreuses représentations qui participent à la construction d'une mémoire visuelle du paysage briard. Les contributions pourront analyser les différentes formes de représentation de ces exploitations : gravures, peintures, photographies anciennes, cartes postales ou documents publicitaires (affiche touristique, étiquette publicitaire, etc.). La littérature pourra également être mobilisée afin de mieux comprendre son rôle dans la construction d'un imaginaire rural.

Qu'il s'agisse d'un regard documentaire ou artistique, ces différents modes de représentation contribuent à éclairer la manière dont la ferme briarde est progressivement devenue un objet patrimonial, au croisement de l'histoire, de l'art et de la sensibilité au paysage.

---

<sup>10</sup> GUIGNIER 1952 : un article pionnier pour l'étude de fermes principalement pour la région de Melun et Brie-Comte-Robert.

## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

- BAULANT Micheline (éd. Arlette Schweitz, Gérard Béaur, Anne Varet-Vitu), *Meaux et ses campagnes. Vivre et survivre dans le monde rural sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 : une sélection d'articles de l'historienne Micheline BAULANT (1925-2000) sur le niveau de vie des paysans de la région de Meaux au XVIIIe siècle en 1975 et sur les conditions de vie matérielle.
- BARON Evelyne, *La vie rurale. Album des Archives départementales de Seine-et-Marne*, Dammarie-les-Lys, Direction des archives et du patrimoine (DAP), 1994.
- BURSCH DONALD Elsie, *À la découverte des Fermes de France*, Éditions Abbeville Presse, 1998.
- COLLETTE Florence, *Les fermes du Nord de la Seine-et-Marne*, Dammarie-les-Lys, Direction des archives et du patrimoine (DAP), 1994.
- DUFOUR Jean-Yves (dir.), *Archéologie de la maison vernaculaire*, Archéologie moderne et contemporaine n°7, Éditions Mergoïl, 2020.
- FEHRENBACH Jérôme, *Les fermiers : la classe sociale oubliée*, Passés composés, Paris, 2023.
- GESLIN Pierre, *Brie antique, notice sur la topographie gallo-romaine de l'arrondissement de Coulommiers*, Le Mée-sur-Seine, Éditions Amatteis, 1993.
- HUITOREL Guillaume, *Outils, bâtiments et structures d'exploitation des campagnes du nord de la Gaule : essai de caractérisation des équipements et des activités des établissements ruraux (Ier-Ve s. ap. J.-C.)*, 2020. : concernant les bâtiments et outils des exploitations rurales du nord de la Gaule.
- HURARD Séverine, *Archéologie des élites rurales ordinaires dans le Bassin parisien (IIIe-XVIIIe siècles)*, thèse de doctorat d'archéologie sous la direction d'Anne NISSEN (Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne), 2007 [en ligne].
- MIREAUX Émile, *Une province française au temps du Grand Roi, la Brie*, Préface de Pierre Goubert, Paris, Hachette, 1958.
- MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France, XVe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1994.
- PLANCKE René-Charles, *La vie rurale en Seine-et-Marne, 1853-1953*, Éditions Amattéis, 1982.
- RICHARD Yves, *Beautheil, au cœur de la Brie*, Le Mée-sur-Seine, Editions Amatteis, 1986 : le chapitre V est consacré aux fermes (p. 77-87).
- RICHARD Yves, *Coulommiers, au cœur de la Brie*, Etrépilly, Les Presses du Village, C. Bartillat, 2000.
- SARAZIN CHARPENTIER Denis, *Boissy-le-Châtel : histoire d'un village de la Brie dans la vallée du Grand Morin*, Le-Mée-sur-Seine, Éditions Amattéis, 2000.
- SCHELSTRAETE Jean, *Doue, grande et petite histoire d'un village de France*, Monuments et sites de Seine-et-Marne, 2004.
- TROCHET Jean-René, *Les Maisons paysannes en France et leur environnement (XVe-XXe siècle)*, actes du colloque de l'université Paris IV-Sorbonne, 14-16 septembre 2006, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2006.
- VILIANE VINCENT Michel, *Maisons de Brie et d'Île-de-France*, Etrépilly, Les Presses du Village Christian de Bartillat, 1981 (2005<sup>3</sup>).

### **Thèses et HDR**

- ARAS-GAUDRY Adrien, *Le patrimoine en carreaux de terre crue de Champagne : Redécouverte d'une architecture vernaculaire oubliée pour penser une éthique environnementale de la construction*, sous la direction de Gilles Fronteau (GEGENA) et Erwan Hamard (UGE), soutenue le 11 décembre 2025, École nationale supérieure d'ingénieurs (Reims).
- HURARD Séverine, *Archéologie des élites rurales ordinaires dans le Bassin parisien (IIIe-XVIIIe siècle)*, sous la direction de Anne Nissen, soutenue le 15 décembre 2017, Université Paris-Ouest-Nanterre. [en ligne]
- MADELINE Philippe, *Constructions agricoles d'hier et d'aujourd'hui. Essai de géographie sociale*. Habilitation à diriger les recherches (HDR de Géographie), Université de Nantes, 2007.

### **Reuves**

- *In Situ, revue des patrimoines*, Le patrimoine rural, 2<sup>e</sup> partie, n°7, 2006.
- *In Situ, revue des patrimoines*, Le patrimoine rural, 1<sup>ère</sup> partie, n°5, 2004.
- Bulletin de l'Association des Amis des arts et traditions de la Brie, n°2, 1962.
- *L'Architecture vernaculaire* [accessible en ligne].

### **Articles**

- AUDUC, Arlette, « Paysage, architecture rurale, territoire : de la prise de conscience patrimoniale à la protection », dans *In Situ*, n° 7, 2006, 12 p.
- BÉAUR Gérard, « Niveau de vie et révolution des objets dans la France d'Ancien Régime. Meaux et ses campagnes aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2017, n°64-4, p. 25-58.
- GUIGNIER Christian, « Essai sur l'évolution des fermes briardes », *Bulletin de l'association des géographes français*, n°229-230, 1952, p. 172-180.

### **Brochures**

- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Seine-et-Marne, *Le devenir des corps de ferme, guide méthodologique*, 2005 : un guide méthodologique destiné à l'origine aux communes souhaitant modifier la destination d'un bâtiment agricole dans une zone agricole mais qui peut utilement être utilisé par un particulier ou une association pour valoriser ce patrimoine. Certains des éléments décrits sont repris dans l'inventaire proposé.

### **Sitographie**

- Base de données Gertrude, région Ile-de-France (inventaire du patrimoine francilien) : <https://inventaire.iledefrance.fr/> [une recherche peut se faire par mot-clé comme « ferme » et des filtres permettent de réduire à la Seine-et-Marne afin d'avoir accès aux campagnes photographiques déjà entreprises], consulté le 7 mars 2026.
- Photothèque du patrimoine francilien, région Ile-de-France : <https://phototheque-patrimoine.iledefrance.fr/bienvenue/> [la recherche par le mot-clé « ferme » ne donne aucune photo sur le territoire briard], consulté le 7 mars 2026.
- Archives départementales de Seine-et-Marne [l'outil loupe en haut à droite permet une recherche par mot-clé et donne accès, avec le mot-clé « ferme » à différents dossiers en lignes] : <https://archives.seine-et-marne.fr/fr> , consulté le 7 mars 2026.

- Site des collections du MUCEM : <https://mucem.org/les-collections-du-mucem/> [la recherche peut associer les mots clés « ferme » et « 1425 » du nom de la mission d'inventaire et le filtre « lieu » en précisant « Seine-et-Marne » : 41 occurrences], consulté le 14 mars 2026.

**MODALITÉS D'ENVOI DE VOTRE ARTICLE**

Nous vous invitons à nous adresser d'abord un **projet de contribution, en 300 mots environ**, et à attendre notre validation avant de passer à la rédaction.

**DATE LIMITE D'ENVOI DES PROPOSITIONS : 30 mai 2026**

**ENVOI DE VOS PROPOSITIONS** : [sodarhipac@gmail.com](mailto:sodarhipac@gmail.com) (accompagnées de quelques lignes vous présentant)

Chaque article pourra comporter une ou plusieurs illustrations libres de droits. Le propos devra être original, non publié ailleurs, et propre à l'auteur, sans copié/collé non mentionné. Il sera accompagné de références explicites en notes renvoyant à des sources primaires et/ou secondaires. Une bibliographie figurera en fin d'article.